

Jean Charles Abbé
12, Rue de la Loire
44800 Sainte Luce sur Loire

Lettre ouverte à Monsieur B.Aunette, Conseiller Général

Le mardi 20 février 2007

Monsieur le Conseiller Général,

Je viens de recevoir votre bulletin cantonal. Je suis sidéré par la qualité matérielle de cette publication : papier glacé, tirage multicolore, abondantes photographies, etc ... En tant que président d'association, je connais le prix de telles réalisations, tirées, en outre, à plusieurs milliers d'exemplaires. C'est proprement effarant ! J'espère que vous aurez le scrupule de divulguer le montant de cette dépense ainsi que l'origine des fonds. Le prétexte des ressources publicitaires ne saurait justifier une telle gabegie à laquelle le contribuable a, fort probablement, participé.

Je note également que l'usage de papier glacé, non recyclable, est une insulte à la cause du développement durable que vous prétendez soutenir.

Je m'étonne que l'éditeur ait son siège dans le département 94, alors que des compétences régionales, voire cantonales, existent.

Je suis surpris enfin, qu'un tel document puisse être publié avec autant de fautes de français et d'orthographe. Lorsqu'on lit que « l'éducation est un droit fondamental et la priorité du Conseil Général », on pourrait s'attendre à un minimum de respect de notre langue, de notre patrimoine, par un membre de cette Assemblée, de surcroît, Président-Adjoint de la Commission Enseignement ! On peut lire :

- ... j'ai le plaisir de vous ce premier bulletin
- ..notre canton de Carquefou ... doi (!) poursuivre son développement de façon maîtrisé et équilibré
- Présidé par le président du CG et composée de 12 VP, .. la Commission ...
- Les dépenses de fonctionnement et celle d'investissement ..
- La construction .. et l'extension du collège de Ste Luce seront rendus nécessaire ...
- De nombreuses actions sont proposés
- Les études ... et la mise en place de nouveaux équipements informatiques sont programmés ...
- Des routes départemental, une maison de retrait, 4 EHPAD bénéficie, etc, etc, etc ...

Ce bulletin ne fait que reprendre des articles publiés sous de multiples formes par le Conseil Général ; il n'a d'autre motif que de servir vos intérêts personnels.

Veuillez agréer, monsieur le Conseiller, l'expression de mes salutations.

